

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

BULLETIN PERIODIQUE

Ière année -- N° 16

28/9/70

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

M.... et Cher Membre,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Club qui se tiendra au Café de la Paix à Wavre, Le lundi 5 octobre à 20 H.

Tombolas gratuite et payante.

Lots pour la tombola payante:

Belgique	I231/I232	Blocs de 4	xxx	Cote : 80 F
	I286 (Gand)	Bloc de 4	xxx	Cote : 320 F
	I307/I312		xxx	Cote : 70 F

Au cours de cette même réunion :

CAUSERIE SUR LES TIMBRES DU PEROU DE 1884 A 1898 - pour montrer aux collectionneurs - jeunes et (ou) moins jeunes - qu'avec des timbres de la période classique peu cotés, on arrive à monter une collection très intéressante avec documents philatéliques.

Cette causerie sera donnée par Mr J.G. PLANCQUAERT, Président de LA SOCIETE PHILATELIQUE BELGE.

C'est avec grand plaisir que nous vous attendons afin de participer avec nous à cette agréable soirée philatélique et nous vous présentons entretemps, M.... et cher Membre, nos meilleures salutations.

Le Comité.

EXPOSITION.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que notre CLUB a obtenu la PREVENTE DU TIMBRE DE NOEL 1970.

A cette occasion, nous organiserons une GRANDE EXPOSITION PHILATELIQUE en la salle culturelle de l'Hôtel de Ville à WAVRE.

Ces deux manifestations - prévente et exposition - auront lieu les 14 et 15 novembre prochains de 10 H. à 20 H.

Nous adressons un pressant appel aux membres afin qu'ils soient non seulement visiteurs les 14 et 15 novembre, ou qu'ils prêtent leur service à cette occasion - ce dont nous les remercions déjà - mais qu'ils soient aussi et surtout EXPOSANTS. Nous attendons vos collections afin de remplir les cadres qui nous sont destinés : il y aura environ 50 cadres de 1 m² (soit 1 m x 1 m).

Que tout réussisse très bien, vous le souhaitez tous, nous en sommes persuadés. Dès le 5 octobre, nous prenons les inscriptions.

CONCOURS.- EXPO.

Un concours est organisé entre tous les membres - disons-le encore une fois : jeunes et moins jeunes. Il suffit de présenter sur feuilles timbres oblitérés - détachés, sur fragments, sur enveloppes, sur tout autre document - et représentant des timbres BELGES à 3 F et (ou) 3,50 F à partir du n° 1317 (Floralis Gantoises 1965) jusqu'à ce jour. Tous les timbres doivent être sans surtaxe. Les meilleurs travaux seront exposés à l'hotel de Ville de Wavre les 14 et 15 novembre.

Il y a différentes façons de présenter ce qui précède : cachets différents - ordinaires ou spéciaux - par canton, par province, par année, avec flammes - par type de timbre, etc etc

CARNETS A CHOIX.

Ceux-ci sont toujours reçus avec plaisir par Monsieur PEETERS, notre sympathique Vice-Président.

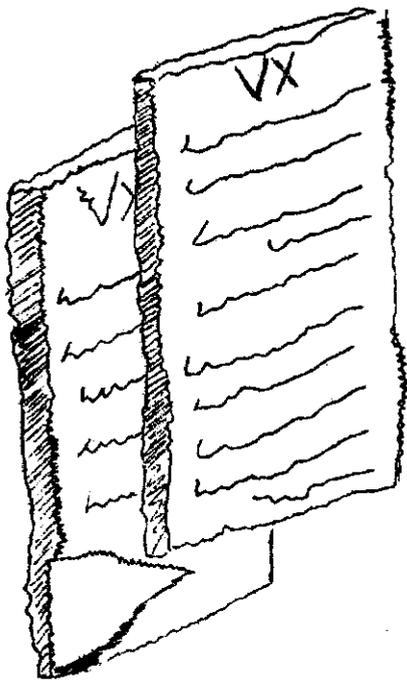
CATALOGUES YVERT.

Prêt au prix de 2 frs par jour - soit France - soit Europe - soit Outremer.

ELECTION

Le 7/9, a été élu commissaire au Comité du Club, Monsieur C. CORDEMAN, élève au Collège Notre Dame, en remplacement de Monsieur M. BURHIN. Nous remercions ce dernier, avec grand plaisir, du bon souvenir qu'il nous a laissé - et surtout de sa gentillesse - lors de son trop court passage dans notre Club, et particulièrement au Comité.

A. DE ROTHSCHILD



Nous savons que les lettres appelées "epistolae" (envoyer), vu la rareté du parchemin et même du papyrus ou papier, étaient écrites ordinairement sur des tablettes, recouvertes de cire blanche ou colorée. On y gravait les lettres avec un poinçon, "stylus", d'où l'expression "stylo exarare, labourer avec le poinçon. Le poinçon était enfermé dans un étui et servait d'arme au besoin : on l'appelait quelquefois "pugillus" (petit poignard) et les tablettes "pugillares". Les "pugillares" avaient une forme oblongue; elles étaient faites de bois de citronnier, de buis, d'ivoire et même de parchemin; elles contenaient deux feuilles

et souvent plus. Les Grecs avaient un usage analogue très-ancien; leurs tablettes sont déjà nommées par Homère dans l'Illiade.

Les tablettes se restreignirent à un usage plus personnel. Les lettres proprement dites se multiplièrent. Les romains les pliaient en pages, lorsqu'elles avaient quelque étendue; ils leur donnaient la forme de petits livres (libelli), les enveloppaient ordinairement de papier épais ou de parchemin, ou de débris de vieux livres; les liaient avec un fil et scellaient de leur sceau le noeud de cire ou de mastic. Si on les envoyait par message particulier, on les confiait à un esclave, appelé "tabellarius". La tradition et les bas-reliefs funéraires montrent les "tabellarii" tour à tour à pied ou à cheval; cela dépendait sans doute des distances, des chemins et de l'importance plus ou moins grande des correspondants.

Nous n'imaginons pas que César, au moment où il conquérait la Gaule et surveillait l'Italie, ait pu se passer d'un service très régulier de courriers pour être instruit à temps de tout ce qui se faisait loin de lui, et pour transmettre lui-même sa volonté à ses lieutenants. Veut-il gagner du temps sur les Helvètes, qui demandent le passage à travers la province romaine? Il lui faut, dit-il, consulter le sénat, et ses messagers ne reviennent que le jour où il est en état de soutenir la fierté de sa réponse. Veut-il surprendre ses ennemis? ses relais lui permettent de traverser les Cévennes, au milieu des neiges, avec une vitesse prodigieuse. Entouré de secrétaires, il dicte à la fois quatre ou cinq lettres différentes. Souvent il se sert d'un "chiffre" dont la clef est indispensable pour le comprendre : ordinairement il employait la quatrième lettre après celle dont il aurait dû se servir dans l'usage ordinaire. C'est César qui nous fait connaître la manière dont les Gaulois faisaient parvenir une nouvelle ou un ordre aux

extrémités les plus éloignées: des coureurs étaient placés de distance en distance; l'un courait à l'autre de toutes ses forces, le second portait aussitôt le message reçu et avec la même vitesse, et ainsi de suite jusqu'au dernier. On ne saurait croire le temps qu'ils gagnait.

o
ooo
ooooo
ooo
o

Auguste, dit Suétone, voulant connaître promptement ce qui se passait dans chaque province, fit placer sur les routes militaires, à de courtes distances, d'abord des jeunes gens, puis des voitures. Cet arrangement lui offrait toutes les facilités désirables pour faire interroger, en cas de nécessité, même les courriers qui portaient des lettres d'une localité à l'autre. Ce témoignage constate plutôt l'existence antérieure, et probablement très ancienne, de la Poste et non pas la création d'une poste nouvelle. Les jeunes gens dont parle Suétone (on sait que le titre de "juvenes" comprenait tous les citoyens portant les armes jusqu'à cinquante-cinq ans), étaient sans doute, des inspecteurs de relais, chargés au besoin de saisir les correspondances suspectes au prince.

Ce qui est certain c'est que, dès les premiers temps de l'empire, des changements assez importants furent apportés dans l'organisation du "Cursus publicus". Il devint plus que jamais un service public, et une loi publiée par Auguste imposa aux citoyens qui en seraient ~~requis l'obligation de fournir les chevaux nécessaires~~ pour les relais de l'Etat; nous verrons bientôt l'exemption de cette charge figurer au nombre des immunités et des privilèges que le prince distribuait à ses courtisans. L'administration des relais proprement dits forme sous Auguste, deux sections distinctes: premièrement les "angariae" auxquelles ressortissait tout ce qui concernait le transport, soit des dépêches impériales, soit des personnes que le prince avait autorisées à se servir des postes; 2° les "parangariae", ou service des réquisitions militaires, dans lesquelles se trouvaient comprises non seulement les fournitures de véhicules, de chevaux, de fourrages, de vivres et d'objets d'équipement, mais aussi les corvées imposées, en cas d'urgence, à tous les riverains des routes, travaux de terrassement et d'empierrement, transport et extraction des matériaux, coupes de bois, construction de ponts, de palissades, etc.

L'extension apportée aux attributions de ce dernier service permit à Auguste de faire achever et réparer les voies Appienne et Flaminienne. L'empereur fit ensuite poser solennellement sur le Forum le fameux "milliaire doré", qui devait servir de point de départ universel, pour la supputation légale des distances entre Rome et les provinces.

(à suivre)

CONCOURS PHILATELIQUE N° 2

REGLEMENT

- A. Tous les membres du Club Philatélique de Wavre sont invités à participer à ce concours. Une seule série de réponses par membre.
- B. Les réponses doivent porter le n° d'ordre des questions s'y rapportant.
- C. Ces réponses, sur simple feuille, seront remises à Mr Guy Otten rue Haute 24 à Wavre ou au plus tard à la réunion du 15 (quinze) octobre à 20 H.; les résultats seront annoncés à cette réunion.
- D. Toutes les questions se rapportent à la BELGIQUE.
- E. Prix : 200 Frs 150 Frs 100 Frs 75 Frs 50 Frs

QUESTIONNAIRE

- 1) Dans le cadre d'une série "Antituberculeux", un timbre représente le Jeu de St Evermare à Russon.
a) N° du timbre ? b) Quand se déroule ce jeu ? *Collection de Wavre* 2 points
- 2) Un timbre-poste représente la "Descente de Croix", par Rubens.
a) N° du timbre ? b) Où peut-on voir ce tableau ? 2 points
- 3) Le Beffroi de Bruges est représenté sur DEUX timbres.
N° de ces deux timbres ? 2 points
- 4) Sur un même timbre-poste figurent un monument de notre capitale et un monument d'une capitale d'un pays limitrophe.
a) N° du timbre ? b) Noms des 2 monuments ? 2 points
- 5) Natif de Baisy-Thy, deux timbres-poste lui furent consacrés. *603, 604, 605 de Baisy-Thy*
a) Nom du personnage ? b) Nos des timbres ? 661-739 2 points
- 6) Un timbre-poste représente l'église d'un village limitrophe de Wavre.
a) Nom du Village ? b) N° du Timbre ? 2 points
- 7) a) En quelle année la première carte-correspondance belge (appelée actuellement carte-postale) fut-elle émise ?
b) Donnez la valeur du timbre qui y était imprimé ? 2 points
- 8) Donnez la valeur d'affranchissement (actuellement):
a) pour une carte postale illustrée ne portant que la signature ?
b) idem ... ne portant que 3 (trois) mots ? 2 points
- 9) Lors de l'emploi du cachet d'oblitération "losanges de points et N°"
a) Wavre était-il bureau de Perception ou bureau de Distribution ?
b) N° d'oblitération ? 2 points
- 10) Emission du 1er novembre 1865
a) Donnez 2 villes où furent imprimés ces timbres ?
b) " la dentelure du timbre imprimé à l'étranger ? 2 points

QUESTION SUBSIDIAIRE : Combien de séries de réponses recevrons-nous ?

CONCOURS -- EXPO

Voir page 2

Un jury sera composé lors de la réunion du 2 NOVEMBRE ; c'est à cette même réunion que seront proclamés les résultats. Il n'y a donc pas lieu d'apporter ces travaux avant cette date.

14/15 NOVEMBRE 1970 - PREVENTIF SEMAINE NOËL DE L'EXPOSITION PHILATELIQUE
